## THIERRY GHERBODE

PREMIER GARDE DES CHARTES DE FLANDRE

ET SECRÉTAIRE DES DUCS DE BOURGOGNE

## PHILIPPE LE HARDI ET JEAN SANS PEUR

(13..-1421)

## ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

PAR

#### FÉLIX DE COUSSEMAKER

## INTRODUCTION

Le duc de Bourgogne, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup>, possède à son service de nombreux officiers qu'il charge souvent de missions importantes. Il y aurait intérêt à étudier plusieurs d'entre eux.

Choix de Thierry Gherbode. — Division du sujet. Indication des sources manuscrites et bibliographie.

# PREMIÈRE PARTIE THIERRY GHERBODE ET SA FAMILLE

### CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA FAMILLE GHERBODE

On a dit que Thierry Gherbode était issu d'une famille d'avoués de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer; on

trouve en effet, à des dates diverses, des personnages du nom de *Gerbodo* avoués de cette abbaye, mais on en rencontre également dans d'autres parties de la Flandre, et il nous paraît impossible d'affirmer que Thierry Gherbode descende des avoués de Saint-Bertin.

La première mention d'un Gherbode, dans la forme actuelle du nom, est de 1254, et, aux XIIIe et XIVe siècles, nous rencontrons à Ypres de nombreux personnages portant ce nom. — L'un d'eux, Éloy Gherbode, joue dans la cité un rôle important, mais on ne peut affirmer qu'il était le grand-père de Thierry Gherbode.

#### CHAPITRE II

## THIERRY GHERBODE. — SA VIE PRIVÉE

Les auteurs de biographies consacrées à Thierry Gherbode sont sobres de détails. — On ignore le lieu et la date de sa naissance, et on lui donne comme aïcul Éloy Gherbode, ce qui le ferait naître vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Son père était Jean Gherbode.

Il fut voué à l'état ecclésiastique, mais il est probable qu'il ne recut jamais les ordres sacrés.

La date de son entrée au service du duc est difficile à préciser; il est certain cependant qu'il fut attaché au comte Louis de Male.

On ne connaît pas le nom de sa femme, mais on sait qu'il eut des enfants.

Maître, peu de temps d'ailleurs, de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, il posséda, pendant un an, une prébende à Saint-Donatien de Bruges.

Il fut, successivement, secrétaire du duc, garde des Chartes de Flandre en 1399, maître des comptes en 1407, et mourut en 1421. En ces qualités, il obtint de nombreuses gratifications et se fit concéder divers fiefs.

Son épitaphe actuelle place sa mort en 1419; elle est

de 1421. — Sa sépulture et son épitaphe en l'église de Wervicq.

#### CHAPITRE III

MEMBRES DE LA FAMILLE GHERBODE, CONTEMPORAINS DE THIERRY ET POSTÉRIEURS

## § 1. — Contemporains de Thierry Gherbode

En même temps que Thierry, se trouvent à la cour du duc plusieurs membres de sa famille ou des personnes ayant le même nom, et un Jean Gherbode est souvent cité dans les comptes de l'époque. — François Gherbode était échevin de Wervicq en 1398, et Pierre Gherbode occupait alors à Ypres, l'Écluse et Bruges des fonctions importantes.

## § 2. — Descendants de Thierry Gherbode

Il a existé, au début du XV° siècle, un chevalier flamand du nom de Thierry Gherbode, qui s'est distingué dans la guerre de Hollande en 1426, et qu'on a souvent confondu avec notre personnage.

Lettres de légitimation accordées par le duc en 1407, 1420, 1424, en faveur d'enfants de Thierry Gherbode.

Gauthier Gherbode, frère de Thierry, lui succède dans sa prébende de Saint-Donatien.

Aux XVI°, XVII° et XVIII° siècles, on trouve diverses mentions de membres de la famille Gherbode. La dernière est de 1767.

## DEUXIÈME PARTIE

# THIERRY GHERBODE, PREMIER GARDE DES CHARTES DE FLANDRE ET SECRÉTAIRE DU DUC

### CHAPITRE PREMIER

THIERRY GHERBODE, PREMIER GARDE DES CHARTES
DE FLANDRE

Il n'existait pas, avant la fin du XIVe siècle, de poste de garde des Chartes de Flandre, et, antérieurement à la création de la Chambre des Comptes, c'était un simple secrétaire qui avait la surveillance des archives.

Créée en 1385, la Chambre des Comptes de Lille a un droit de haute surveillance sur les archives comtales déposées alors à Rupelmonde et à Lille.

Dès 1388, Thierry Gherbode est chargé, avec Pierre Blanchet, d'inventorier le dépôt de Rupelmonde. En 1390 et 1392, il retourne visiter ces archives, et, en 1393, le duc de Bourgogne l'envoie près de la duchesse de Brabant pour classer les chartes du duché de Brabant qui sont conservées à Nivelles.

Le poste de garde des Chartes de Flandre est créé le 30 novembre 1399, mais, malgré la généralité de cet acte qui vise un certain nombre de pays soumis à la domination du duc, l'Artois a, en 1416, son garde des Chartes particulier.

Thierry Gherbode est le premier titulaire de cette charge, au traitement annuel de 300 livres. — Emplacement des archives à Lille. — Il dresse aussitôt un inventaire que possèdent encore les archives du Nord, et tient un répertoire; on lui donne décharge des pièces qui sortent du dépôt.

Sa commission est renouvelée en 1405 et 1419, et il con-

serve ces fonctions jusqu'à sa mort. Son successeur fut Jean de la Keythulle, et il y eut en Flandre des gardes des Chartes jusqu'en 1550. Le poste fut alors supprimé et la surveillance des archives confiée à des membres de la Chambre des Comptes de Lille.

Organisation semblable, à la même époque, des archives du duché et de la comté de Bourgogne.

#### CHAPITRE II

THIERRY GHERBODE, SECRÉTAIRE DU DUC DE BOURGOGNE

Thierry Gherbode exerce déjà sous Louis de Male les fonctions de secrétaire, et Philippe le Hardi lui conserve sa charge. — Il reçoit des indemnités pour ses déplacements, de nombreuses gratifications du duc et des villes de Flandre et le payement de ses frais de bureau (cire, encre, parchemin et autres accessoires).

Le premier acte contresigné par lui, que nous avons rencontré, est le traité conclu à Tournai le 18 décembre 1385, qui termine la révolte des Gantois. Depuis cette époque jusqu'en 1404, nous trouvons souvent sa signature. — Il garda ses fonctions de secrétaire même après sa nomination au poste de garde des Chartes de Flandre et ne les quitta probablement qu'en 1404 ou 1405.

## TROISIÈME PARTIE

## THIERRY GHERBODE. CHARGÉ DE NÉGOCIATIONS POUR LE DUC DE BOURGOGNE

#### CHAPITRE PREMIER

THIERRY GHERBODE, CHARGÉ PAR LE DUC DE DIVERSES NÉGOCIATIONS

Étant encore simple secrétaire, Thierry Gherbode est chargé de missions importantes.

En 1387, il se rend, avec Pierre Blanchet, à Gand pour s'occuper du procès d'un bourgeois de cette ville, et à Malines, avec Jean de Pouques, pour des négociations secrètes. En 1388, il assiste au renouvellement du Magistrat de Bruges. En 1395, il va à Nivelles visiter les chartes de la duchesse de Brabant et s'acquitte encore de négociations secrètes.

En 1397, il accompagne le fils du duc à la croisade contre les Turcs, mais nous n'avons pour ce voyage que les mentions des comptes : toute indication précise fait défaut. A son retour, il négocie avec certaines villes l'aide

nécessaire pour payer la rançon du jeune prince.

En 1398, au mois de mai, nous le trouvons représentant le duc dans une conférence tenue à Aix-la-Chapelle entre les délégués de Gueldre et de Brabant, et, en 1401, il accomplit la même mission près de l'évêque et du

prévôt de Liège et près du comte de Hollande.

En 1404, après la mort du duc, la duchesse douairière lui confie le soin de recevoir le serment des officiers de Champagne. Puis il se rend près du comte de Réthel et fait un nouvel examen des archives du duché de Brabant, à Nivelles. Cette année encore, et, en 1405, il est chargé, avec le vidame d'Amiens, de régler à Paris la question des aides de Flandre et divers autres points.

En 1405, le duc, Jean sans Peur, le charge de renouveler les lois des petites villes, et, en 1406, les maîtres des comptes l'envoient à Lille pour l'audition des comptes des

baillis.

En 1408, il gagne Bruxelles pour y voir le duc Antoine de Brabant et les ambassadeurs de l'Électeur de Cologne, et conclure avec eux une alliance.

Pendant les années 1408, 1409 et 1410, il est mêlé aux affaires des Liégeois : il reçoit à Mons, en novembre 1408, les chartes que les Liégeois remettent au duc, va, en 1409, répartir la contribution de guerre imposée au pays de Liège et s'occupe de la modération accordée ensuite.

En 1411, il prend part à de nouvelles négociations avec le Brabant et la Gueldre, et s'efforce, de 1409 à 1411, d'aplanir les difficultés survenues entre Bruxelles et Malines, puis entre Malines et Anvers.

En 1413, il a mission de ramener de Beauvais en Flandre Catherine, fille du duc, répudiée par son fiancé, le fils du roi de Sicile. En 1414 et 1415, il est au nombre des députés flamands envoyés à Paris pour terminer les négociations commencées devant Arras, entre le roi de France et le duc de Bourgogne.

Pendant les années 1416 et 1417, il est préposé à l'audition des comptes du Franc de Bruges, et, en 1420, on le voit encore prendre en main les intérêts de la ville d'Oudenbourg.

### CHAPITRE II

THIERRY GHERBODE, NÉGOCIATEUR DES TRÈVES COMMERCIALES
CONCLUES AVEC L'ANGLETERRE

A la suite du projet de descente en Angleterre en 1386, les rapports entre la Flandre et l'Angleterre, incessants auparavant, deviennent plus rares. Néanmoins, une trève commerciale ne tarde pas à être conclue entre les deux pays. Difficultés pour dater avec exactitude les documents de cette époque.

Les négociations sont plus actives au début du XVe siècle, et, en 1403, un accord a lieu entre les Flamands et les Anglais. De nouveaux pourparlers s'engagent en avril 1404, mais la mort du duc de Bourgogne vient les arrêter; les négociations reprennent en juin seulement, pour durer, sans amener de résultats, toute cette année et pendant une partie de 1405. — Infractions nombreuses à la trève commises de part et d'autre et incidents multiples des négociations.

En 1406, après plusieurs entrevues, la trève est pro-

rogée pour un an jusqu'au 15 février 1407, puis on décide que cette prorogation n'entrera en vigueur qu'à partir du 15 février 1407. Les discussions continuent pour arriver à un traité définitif. Une entrevue est ménagée à Calais le 21 janvier 1408, et les trèves sont prorogées pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 15 juin 1411. Mais, malgré cette prorogation, les ambassadeurs flamands et anglais se réunissent encore en 1408, 1409 et 1410.

Pendant les mois de mars et d'avril 1411, en Flandre et en Angleterre, on désigne de nouveaux députés pour s'occuper du renouvellement de la trève que l'on proroge au mois de mai pour une durée de cinq ans; néanmoins, comme dans la période comprise entre 1408 et 1411, des réunions ont lieu fréquemment entre plénipotentiaires anglais et flamands, en 1412, 1413, 1414 et 1415.

Dès les mois de février et de mars 1416, on désigne les ambassadeurs pour le renouvellement des trèves, et les députés se réunissent à Calais le 25 avril, s'ajournent au 1<sup>er</sup> août et prorogent la trève jusqu'au mois de juin 1417. De nouvelles entrevues ont lieu le 16 octobre 1416

et le 19 mars 1417.

La trève est prorogée ensuite jusqu'à la fête de Pâques 1419, puis jusqu'à la Toussaint; surviennent alors quelques difficultés qui se terminent par une prorogation de la trêve jusqu'au 12, puis jusqu'au 25 novembre. Enfin, dans une entrevue à Calais, le 12 janvier 1420, les ambassadeurs des deux pays la prorogent jusqu'à la Toussaint suivante. Ce fut la dernière négociation à laquelle participa Thierry Gherbode, qui, de 1403 à 1420, fut de toutes les ambassades flamandes envoyées à Calais, et assista aux nombreuses entrevues qui eurent lieu durant ces vingt années « au sujet du cours de la marchandise entre Flandre et Angleterre ».

PIECES JUSTIFICATIVES